

INDICATEUR 6



Contenus et modalités de mise en œuvre

■ **Indicateur CRITIQUE** — Ne peut faire l'objet que d'une non-conformité majeure (pas de mineure possible).

Critère 2 : Identification précise des objectifs des prestations et adaptation aux publics bénéficiaires

« Le prestataire établit les contenus et les modalités de mise en œuvre de la prestation, adaptés aux objectifs définis et aux publics bénéficiaires. »

Catégories concernées : AFC, CBC, VAE, CFA (indicateur commun).

NIVEAU ATTENDU

Démontrer que les contenus et modalités de mise en œuvre sont établis et adaptés aux objectifs définis (indicateur 5) et aux publics bénéficiaires (indicateur 4).

L'auditeur vérifie :

- Les contenus et modalités de mise en œuvre sont-ils établis et formalisés ?
- Sont-ils adaptés aux objectifs définis (lien avec l'indicateur 5) ?
- Sont-ils adaptés aux publics bénéficiaires (lien avec l'indicateur 4) ?
- Vérification par échantillonnage de l'adéquation au besoin

Obligations spécifiques :

- VAE : ateliers collectifs d'explicitation de l'expérience
- CFA : ateliers collectifs d'explicitation de l'expérience

ÉLÉMENTS DE PREUVE — EXEMPLES CONCRETS

Supports et documents attendus :

- Parcours pédagogiques détaillés avec progression
- Déroulés pédagogiques séquencés (objectif, contenu, méthode, durée, évaluation par séquence)
- Grilles et modalités d'évaluation
- Modalités techniques et pédagogiques : présentiel, distanciel, mixte (blended learning), synchrone, asynchrone
- Supports de contractualisation (convention, contrat)
- Référentiels des diplômes (pour les formations certifiantes)
- Guide pratique du déroulé de la prestation avec durée et calendrier
- Supports de réalisation (supports de cours, exercices, études de cas)

Exemples concrets :

- Déroulé pédagogique type : Jour 1, Séquence 1 — Objectif : « Comprendre les fondamentaux de... » — Contenu : apports théoriques + exercice — Durée : 2h — Évaluation : QCM
- Tableau de correspondance entre les objectifs et les séquences pédagogiques
- Planning de la formation avec les différentes modalités (présentiel/distanciel)

Non-conformité mineure	Non-conformité majeure
Cet indicateur ne peut PAS faire l'objet d'une non-conformité mineure	Les contenus et modalités ne sont pas établis
	Les contenus et modalités ne sont pas adaptés aux objectifs définis et aux publics bénéficiaires

QUESTIONS DE L'AUDITEUR ET RÉPONSES ATTENDUES

Question de l'auditeur	Réponse attendue / Bonne pratique
Pouvez-vous me montrer le déroulé pédagogique d'une prestation de l'échantillon ?	Voici le déroulé pédagogique de la formation « X » (montrez). Il est organisé par séquences avec pour chacune : l'objectif pédagogique, le contenu détaillé, la méthode (expositive, participative, mise en pratique), la durée, et la modalité d'évaluation associée. Le déroulé est cohérent avec les objectifs définis dans le programme.
Comment adaptez-vous vos contenus aux publics bénéficiaires ?	L'adaptation se fait à partir de l'analyse du besoin (indicateur 4). Par exemple, pour un public de débutants, nous prévoyons davantage de séquences d'appropriation et d'exercices progressifs. Pour un public expérimenté, nous privilégions les mises en situation et études de cas avancées. Les supports sont différenciés selon le niveau.
Les modalités de mise en œuvre (présentiel, distanciel, mixte) sont-elles formalisées ?	Oui, chaque formation précise ses modalités : 100% présentiel, 100% distanciel, ou mixte. Pour le distanciel, nous distinguons le synchrone (classes virtuelles en direct) et l'asynchrone (modules e-learning). Les outils utilisés sont précisés (Zoom, plateforme LMS, ...). Tout est indiqué dans le programme et la convention.
Comment vérifiez-vous l'adéquation entre les contenus et les objectifs ?	Nous utilisons un tableau de correspondance qui met en relation chaque objectif pédagogique avec les séquences de formation correspondantes. Ce tableau permet de vérifier que chaque objectif est couvert par au moins une séquence et une modalité d'évaluation. Il est revu à chaque mise à jour du programme.
Pour la VAE, comment organisez-vous les ateliers collectifs d'explicitation ?	Nous organisons des ateliers collectifs de 3 à 6 participants, animés par un accompagnateur formé à la méthodologie d'explicitation. Chaque atelier suit un programme défini : travail sur l'identification des activités significatives, analyse des compétences mobilisées, mise en forme du dossier. Le planning est établi en début de parcours.

Conseil pratique : Construisez un déroulé pédagogique détaillé pour chaque formation, en liant explicitement chaque séquence à un objectif pédagogique. L'auditeur vérifiera la cohérence entre les indicateurs 4 (besoin), 5 (objectifs) et 6 (contenus/modalités).